

Pêche Plaisance

La revue de la Plaisance et de toutes les Pêches en mer

Bulletin d'information officiel de la FNPPSF

Trimestriel N°16 Décembre 2007



INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Actualités Nationales P 7 à 10
- Zoom sur les régions P 11 à 17

REPORTAGES PÊCHE PLAISANCE

- La pêche aux engins P 18 et 19
- Guide des bonnes pratiques la pêche du bord P 21 à 24
- Patrimoine phares et balises P 25
- Je passe à la voile P 26 et 27
- Pêche à la dorade royale P 29
- Le bateau idéal P 30 à 31
- Petits rappels P 32
- Le carénage P 33
- Poissonnade perrosienne P 34

DIVERS

- Mer et livres P 35
- Belles prises P 36
- Brèves maritimes P 37

VIE DES PORTS ET GENS DE MER

- Île de Ré - Tranche s/mer - Tréboul Douarnenez P 38
- La Forêt Fouesnant - La Plaine s/mer P 39
- Riec s/Belon - Sainte Cécile - Anglet P 40
- Perros Guirrec - Saint Philibert P 41
- Sainte Marine - Lesconil - Lézardrieux P 42
- Saint Malo - Roquebrune P 43
- Loctudy - Quimiac P 44
- Port Bourgenay - Lancieux P 45

DIVERTISSEMENTS

- Recette du cake au thon et aux olives P 46
- Mots croisés P 46

www.fnppsf.fr

fnppsf@wanadoo.fr

PÊCHE PLAISANCE N°16 - DÉC. 2007

Bulletin de liaison de la FNPPSF

Directeur de la publication : Jean KIFFER

Assistante : Muriel JOURDREIN

FNPPSF

BP N°14
29393 QUIMPERLÉ Cedex
Tél./ Fax 02 98 35 02 81

Ont collaboré :

Christian BARINQUE
Alain BAYAERT
Jacques BENOIT
Marcel BERTAULT
Annick DANIS
Jean FANFOUAIS
Nono GARZI
Jean LEPIGOUCHET
Guy PERRETTE
Loïc RIVOALLAN

Guy VERMERSCH
Paul VINAY
Daniel GUILBERT
Jean-Luc LAMOTTE
Alain THÉRET
Roger HOUBDINE
Claude JAIGU
Marc POINTUD
Daniel GUITTONNEAU

Membre fondateur : Jean Hagné

Photos : Marie-Thérèse Derrien

Reproduction partielle ou totale interdite sauf autorisation. Les informations contenues dans le bulletin sont libres et engagent le signataire de l'article. Sans signature, elles engagent l'Association. La publicité engage l'annonceur.

Commission paritaire N° 0107 G 85896
ISSN 249-9630 - Dépôt légal Décembre 2007
Prix : 2,75 €
Tirage : 14 000 exemplaires

Mise en page Imp. de l'Atlantique 02 98 60 70 41
Concarneau

"Déclarons la pêche de la mer libre et commune à tous nos sujets auxquels nous permettons de faire, tant en mer que sur les grèves".

(Ordonnance Royale d'Août 1681)

Editorial

Quelques bonnes raisons d'espérer...

Deux importants décrets nous concernant sont parus au journal officiel cet été. Vous pouvez, si vous le souhaitez, les consulter très facilement à partir de notre site « fnppsf.fr ». Ils constituent une avancée législative importante pour notre activité :

Le **décret 2007-1317** relatif à l'exercice de la pêche maritime de loisir prend en compte nos demandes maintes fois renouvelées concernant l'usage du filet droit et la clarification sur le nombre d'hameçons en action de pêche. Précisons que les évolutions dont il s'agit ne constituent en aucun cas de nouveaux avantages mais bien une meilleure prise en compte des contraintes liées à la protection de la ressource. Nous enregistrons donc cette avancée avec satisfaction même si nous regrettons la rédaction ambiguë et quelque peu discriminatoire de l'article 3bis relatif aux appareils de relevage. Nous avons d'ailleurs exprimé un recours gracieux à Monsieur le Ministre en espérant aussi que les fonctionnaires de police chargés de faire appliquer ce texte sauront faire preuve de discernement et de la compréhension nécessaires. Cela dit, ne boudons pas notre plaisir et saluons cette parution comme il se doit. Nous y voyons là une reconnaissance implicite de notre activité et aussi la récompense d'un travail que nous menons depuis de longues années !

Le **décret 2007-1167** relatif au permis de conduire et à la formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur confortent nos associations dans leur rôle d'éducation et de formation. Grâce aux nombreuses interventions de notre fédération, ce décret et les arrêtés qui vont suivre devraient permettre aux associations qui le souhaitent d'exercer ou de continuer d'exercer cette activité dans des conditions acceptables. Nos demandes

sur la durée de vie des bateaux « école » et sur le nombre de candidats à bord ont été prises en compte. Les exigences concernant les diplômes des différents responsables de la formation sont désormais plus conformes à la réalité du monde associatif. Nous y voyons, là aussi, la récompense d'un travail accompli depuis de nombreuses années et la reconnaissance de la qualité de la formation dispensée dans nos associations par des bénévoles dont le dévouement et la générosité méritent d'être salués.

Notre pétition contre le permis de pêche en mer, pour le repos biologique et le respect des tailles, lancée en début d'été, connaît un succès au-delà de nos espérances. Merci à tous ceux qui ont signé ou fait signer cette pétition, merci également à toute la presse halieutique de nous aider à réaliser cette importante opération qui nous concerne tous. Vous pouvez continuer à envoyer vos signatures, la pétition reste ouverte aussi longtemps que nécessaire... Nous serons ainsi au salon nautique de Paris où nous continuerons à recueillir vos signatures.

Les derniers éléments en ma possession concernant notre croissance traduisent une adhésion sans précédent aux orientations que nous défendons. Merci à ceux qui nous ont rejoints ou qui s'apprentent à le faire. Grâce à vous, nous sommes en effet plus forts pour continuer à vous défendre et faire valoir les valeurs qui sont les nôtres. Vous pouvez compter sur ma persévérance et mon dévouement à poursuivre le travail que nous avons entrepris depuis quelques années déjà...

Jean KIFFER Président National de la FNPPSF

